

**SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL**  
**« Olivier MESSIAEN »**

17 rue de l'Ancienne Mairie  
04000 DIGNE LES BAINS

**COMITE SYNDICAL**

Le mardi 11 février 2020 à 15 heures, dûment convoqué par lettre individuelle en date du 21 janvier 2020, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

**Etaient présents :**

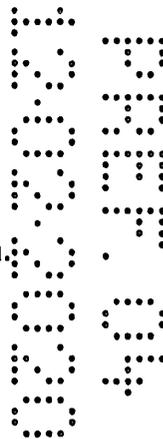
Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion ;  
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon Agglomération, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Syndicat mixte ;  
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Madame Sylvie AILLAUD, représentant Provence Alpes Agglomération,  
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président de Provence Alpes Agglomération. 2<sup>ème</sup> Vice-Président du Syndicat mixte.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Eric DOUCET Directeur général  
Madame Christine JOLY, directrice administrative

**Etaient absents excusés :**

Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental ;  
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-président de Durance Luberon Verdon Agglomération ;  
Madame Violette RENAUX, Payeuse départementale



## Délibération n° D-2020-12

### **OBJET : Tarifs des droits d'entrée – Saison artistique 2020-2021**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux syndicats mixtes,

**Vu** les statuts du Syndicat mixte de gestion du Conservatoire à rayonnement départemental « Olivier Messiaen »,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14 des syndicats mixtes,

#### **Exposé des motifs –**

Dans le cadre de sa programmation artistique 2020-2021, le conservatoire organise deux concerts en partenariat avec les programmations du théâtre Jean Le Bleu à Manosque et du centre culturel René Char à Digne-les-Bains : la Promenade Beethoven et l'enfant et les sortilèges. Il est proposé de mettre en place une billetterie payante.

#### **Après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

#### **D'approuver** les tarifs suivants :

Promenade Beethoven - Théâtre Jean le Bleu – Manosque : samedi 5 décembre 2020

Billetterie assurée par le Conservatoire.

Plein tarif : 15€

Tarif réduit : 8€ (parents des élèves inscrits au conservatoire et des écoles de musique et de danse du réseau départemental, sans emploi, étudiant, moins de 18 ans).

Elèves – 12 ans du conservatoire et des écoles du réseau départemental : gratuit

#### **L'Enfant et les sortilèges**

Palais des congrès – Digne-les-Bains – Dimanche 4 avril 2021 – 17h

Théâtre Jean le Bleu – Manosque – Vendredi 19 avril 2021 – 20h30

Billetterie assurée par le conservatoire avec un tarif unique pour ces deux représentations :

Plein tarif : 12€

Tarif réduit : 6€ (parents des élèves inscrits au conservatoire et des écoles du réseau départemental, sans emploi, étudiant, moins de 18 ans).

Elèves de -12 ans du conservatoire et des écoles du réseau départemental : gratuit

**D'autoriser** la Présidente à signer tous les documents afférents à ce dossier ;

**Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2020 ;

**D'autoriser** la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

Pour	6
Contre	0
Abstention	0

Fait à Digne-les-Bains le 11 février 2020.  
La Présidente du syndicat mixte de gestion,  
Brigitte REYNAUD.

